



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 11 janvier 2021

Communiqué de presse

Le point sur la vaccination COVID-19 dans le canton de Fribourg

Les inscriptions à la vaccination seront possibles ce mercredi 13 janvier pour les personnes prioritaires. Les centres de vaccination ouvriront comme prévu le 18 janvier à Forum Fribourg et Espace Gruyère et vaccineront jusqu'à 1800 personnes par jour. A ce jour 1500 personnes ont été vaccinées dans les EMS.

Le canton de Fribourg dispose d'une quantité limitée de doses de vaccins durant le mois de janvier 2021, à l'instar des autres cantons suisses. Selon les dernières informations, près de 11 000 doses sont utilisées depuis la dernière semaine de décembre 2020 jusqu'à fin janvier 2021. Si l'autorisation du vaccin Moderna est octroyée par Swissmedic, ce chiffre sera de 21 000 doses. Les équipes mobiles ont vacciné 1500 personnes dans 18 EMS.

Dès lundi 18 janvier, jusqu'à 1800 personnes pourront être vaccinées par jour à Forum Fribourg ou à Espace Gruyère. Le nombre de lignes de vaccination sera augmenté progressivement, de manière à utiliser le stock de vaccins disponibles.

La prise de rendez-vous est possible à partir de ce mercredi 13 janvier, depuis la page www.fr.ch/vaccination-covid.

Comme le canton est tributaire du nombre de doses mises à sa disposition (en évolution constante) par la Confédération, celle-ci a défini des groupes prioritaires. La vaccination sera progressivement accessible à toute la population d'ici à cet été, l'objectif actuel du canton et de la Suisse en général étant de protéger en premier lieu les personnes les plus vulnérables.

La première étape de vaccination se concentre ainsi sur les personnes prioritaires suivantes :

- Personnes âgées de 75 ans ou plus
- Résidents et personnel des EMS
- Personnes avec maladie chronique à haut risque (insuffisance cardiaque ou respiratoire, d'une hypertension artérielle sévère, maladie rénale, cancer, obésité importante ou faiblesse immunitaire)
- Personnel de santé en contact régulier avec patient·e·s COVID-19 ou avec patient·e·s particulièrement vulnérables (immunosupprimé·e·s, patient·e·s gériatriques)

Personnes avec maladies chroniques à haut risque

La Direction de la santé et des affaires sociales DSAS a prévu une procédure ad hoc dans le but de toucher les personnes les plus vulnérables. Les médecins de famille peuvent ainsi transmettre directement les coordonnées des personnes avec une maladie chronique à haut risque pour une inscription prioritaire. Ils le feront avec l'accord du patient ou de la patiente. La personne concernée recevra ainsi ses 2 rendez-vous via un appel téléphonique.

Pour le reste, la prise de rendez-vous se fait exclusivement en ligne. La DSAS appelle les proches et connaissances des personnes de plus de 75 ans à leur offrir un soutien dans la prise de rendez-vous. Plusieurs communes, à l'instar des Villes de Fribourg et de Bulle, mettront en place un soutien à l'inscription.

Les équipes mobiles seront déployées progressivement dans d'autres endroits qu'en EMS, comme par exemple dans des résidences ou appartements pour personnes âgées. A partir du mois de mars, le dispositif pourra probablement être complété par les médecins et pharmaciens.

Enfin, les personnes habitant dans la Broye pourront aussi s'adresser au centre de vaccination du HIB (Payerne) qui ouvrira le 25 janvier prochain.

Contact

—

DSAS, Dr Christophe Monney, Médecin cantonal adjoint, T +41 26 305 79 91

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, co-direction Task Force sanitaire, M +41 79 347 51 38